

Basle, ce 1 Janvier 1807.

Messieurs Saure Guerin & fils à Lyon



Ensuite de la Circulaire Messieurs que Vous adressa notre ancienne raison de Commerce NICOLAS PREISVERCH je dois avoir l'honneur de Vous faire part, que je continuerai dorénavant à suivre les affaires sous mon seul et privé nom, en m'attachant également à celles du même ressort, et dont notre place aussi bien que les circonstances du moment soyent susceptibles.

J'espere Messieurs que celles de l'avenir favoriseront mieux encore le désir d'étendre nos premières liaisons; j'y attache du prix.

Exactitude, zèle et probité seront toujours les titres que j'ose offrir à la confiance que je reclame de Votre amitié, veuillez me l'accorder et prendre note de ma Signature ci-bas, pour n'ajouter foi qu'à elle.

Entretens recevés l'assurance réitérée de mon parfait devouement.

Le Grand de Neuville